



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-ET-MARNE

EN APPRENTISSAGE

OU

FORMATION CONTINUE

ELIGIBLE AU CPF

BREVET PROFESSIONNEL COIFFURE

RNCP niveau 4



ÉLABORER



COMMUNIQUER



CONCEVOIR



MANAGER

Où la formation est-elle proposée ?

IMA	Meaux	Melun	Montereau
Alternance	●	●	●
Formation continue		●	

Quelles conditions d'admissions ?

- **Apprentissage** : Être agé(e) de 16 à 29 ans inclus et être titulaire d'un CAP Coiffure
- **Formation continue** : Être titulaire d'un diplôme de niv. 3 ou équivalent

Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :

- Maîtriser les techniques d'hygiène et de soins capillaires
- Maîtriser les techniques de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage
- Exercer une activité de valorisation des services et de suivi beauté

Programme

Le Brevet Professionnel Coiffure est composé de 10 blocs de compétences, selon la fiche détaillée dans le lien suivant : [RNCP 12281](#)

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme
- Option A - coiffure événementielle
- Option B - Coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Vente-conseil
- Management et gestion d'un salon de coiffure
- Sciences et technologies
- Arts appliqués à la profession
- Expression et connaissance du monde
- Epreuve facultative langue vivante

Méthodes et moyens pédagogiques

- Pédagogie de l'alternance s'appuyant sur les acquis de l'entreprise
- Mise en situation professionnelle sur un plateau technique moderne et innovant
- Encadrement de l'apprenant par une équipe dynamique et expérimentée
- ***Apprentissage** : Suivi pédagogique de l'apprenant grâce à un accès personnel accessible à distance pour les entreprises / responsables légaux / apprenant

Modalités d'accès

- **Formation continue** : Préinscription sur le site web www.cma77.fr
- **Apprentissage** : Préinscription sur le site web www.cfa77.fr
- En direct lors des JPO, salons ...
- Possibilité d'atelier d'accompagnement à la recherche d'entreprise ainsi que d'atelier de découverte
- Signature du contrat ou de la convention puis convocation à la formation

Modalités d'évaluations

- Examens finaux : épreuves écrites et orales
 - Soutenance d'un dossier professionnel à l'oral
 - Etude de cas
 - Evaluation des pratiques en entreprise
- L'ensemble des blocs doit être validé pour l'obtention du diplôme

Poursuite de formation

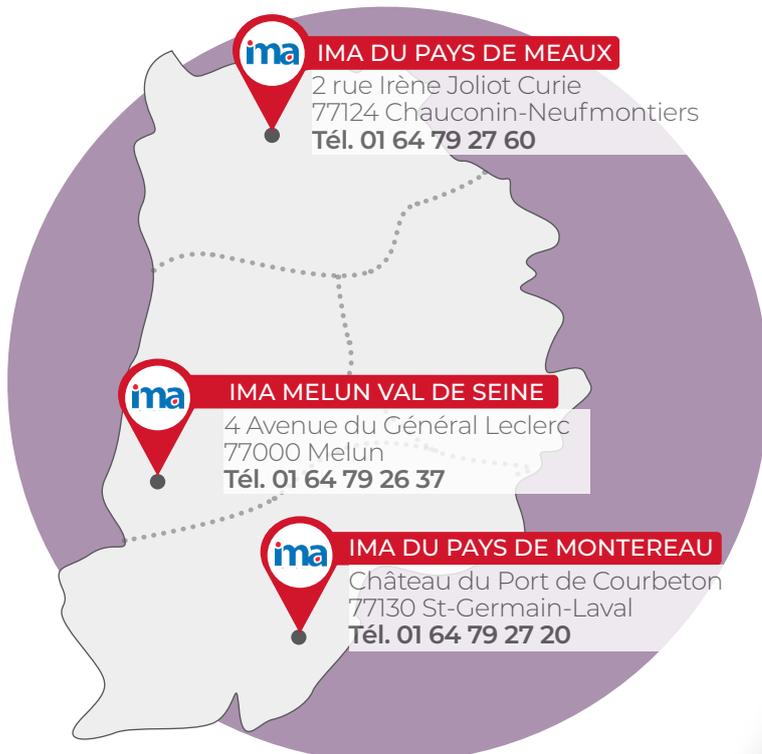
- BTS Métiers de la coiffure
- BTS Métiers de l'Esthétique, Cosmétique, Parfumerie option Management
- Brevet de Maîtrise Coiffeur

Perspective professionnelle

Le titulaire du brevet professionnel coiffure, peut exercer son activité comme salarié dans les établissements suivants :

- Les salons ou entreprises de coiffure
- Les entreprises de production ou de distribution de produits capillaires
- Les établissements sanitaires et sociaux (hôpital, maison de retraite, maison de convalescence...)

Il peut également ouvrir son propre salon de coiffure.



DURÉE ET HORAIRES

- **434h** par an sur 2 ans (hors vacances scolaires)
- Horaires de cours entre 8h40 et 16h25 ou entre 8h00 et 17h00 suivant le site
- Cette formation est proposée en alternance à raison de 2 jours par semaine à l'IMA ou 1 semaine sur 2, suivant le site.

TARIFS

- **Apprentissage** : Gratuit pour l'apprenti (prise en charge par l'OPCO). La formation exige du matériel à la charge de l'apprenti. *Hors coût du matériel individuel et de la tenue professionnelle
- **Formation continue** : Sur devis (nous consulter pour toute demande de prise en charge). *Code CPF : 240669*



Nous mettons tout en oeuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap.

Afin d'établir les modalités d'adaptation nécessaires, merci de nous contacter en amont de toute inscription.

Retrouvez-nous sur



WWW.CMA77.FR

WWW.CFA77.FR

